

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 septembre 2013

Service instructeur

N° CP-2013-8-2-9

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**FONDS DE SOUTIEN AUX COLLOQUES ET MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES
LA NEF DES SCIENCES**

Résumé : Dans le cadre du Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de la Fête de la Science 2013,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 - Enseignement Supérieur et Recherche - chapitre 65 - fonction 23 - nature 6574 du budget départemental.

Le fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques permet au Département d'allouer chaque année des aides à des associations et organismes publics qui organisent des événements dans le Haut-Rhin. Pour 2013, un crédit de 7 500 € a été inscrit en fonctionnement au budget primitif - Programme F725 - Enseignement Supérieur et Recherche.

La Nef des Sciences, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle à MULHOUSE, a sollicité le soutien du Conseil Général dans le cadre de l'organisation de l'édition 2013 de la Fête de la Science qui aura lieu du 9 au 13 octobre prochain.

La Fête de la Science propose chaque année une série d'évènements et de manifestations destinés à permettre la diffusion aux scolaires et au grand public de la science et de la technique : rencontres avec des jeunes chercheurs, ateliers-animations, conférences-débats, journées portes-ouvertes, expositions, projections de films, jeux-concours, balades scientifiques, cafés-bars des sciences, théâtre scientifique, colloques, festivals.

Les événements phares sont l'installation des villages des sciences sur le campus de l'Université de Haute-Alsace à MULHOUSE et au Jardin des Sciences à STRASBOURG.

Cette année, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a souhaité mettre en avant une thématique nationale dans laquelle l'ensemble des disciplines scientifiques auront la possibilité de s'exprimer : de la physique aux mathématiques, en passant par l'astronomie et la chimie.

L'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé 2013 « l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau » et l'Alsace souhaite également mettre en avant cette thématique très importante dans notre région.

Le budget prévisionnel, qui s'élève à 56 380 €, est réparti comme suit :

En dépenses

Villages des Sciences	36 380 €
Coordination régionale	11 000 €
Communication régionale et presse	<u>9 000 €</u>
Total	56 380 €

En recettes

Ministère de la Recherche /Délégation Régionale	30 000 €
Conseil Régional	20 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	3 500 €
Conseil Général du Bas-Rhin	<u>2 880 €</u>
Total	56 380 €

Pour mémoire, pour les éditions 2004 à 2012, le Département a alloué une subvention de 3 500 €.

Pour 2012, la Région Alsace allouera une aide de 20 000 € et le Département du Bas-Rhin proposera une aide de 2 880 €.

Au regard de l'intérêt scientifique de cette manifestation, une intervention au titre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques pourrait être envisagée à hauteur de 3 500 €.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de la Fête de la Science 2013,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 SEPTEMBRE 2013

**Fonds de soutien aux colloques scientifiques
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire	CORIOLIS
FSC03649	NEF DES SCIENCES Fête de la Science 2013 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 2 880,00 €	3 500,00	2013-F725-32876
Total		3 500,00	